



ELECTIONS CNRACL

Du 1^{er} au 15 Mars 2021
Avis de dépôt de la liste électorale

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procède en mars 2021 au renouvellement de son Conseil d'Administration.

Sont concernés par ces élections tous les retraités de la CNRACL résidants sur la commune et admis à la retraite au 1^{er} septembre 2020.

Le vote se déroulera, soit par correspondance, soit par Internet sur un site sécurisé. Le matériel de vote sera envoyé au domicile de chaque retraité à partir de la fin du mois de février 2021.

La liste électorale peut-être consultée par tous les retraités de la CNRACL résidant sur la commune

A l'Hôtel de Ville de St-Pierre-du-Perray **aux jours et horaires d'ouverture**

En cas d'anomalie constatée sur la liste électorale, les électeurs peuvent :

- Consulter le site www.cnrACL.retraites.fr rubrique « Nous connaître » sous rubrique « Elections »
- Téléphoner au **05 57 57 91 00** (du lundi au vendredi de 9h à 17h30)

Pour toute rectification ayant trait à une inscription sur la liste électorale, l'électeur « Retraités » peut adresser un formulaire de rectification à télécharger en ligne sur le site CNRACL indiqué ci-dessus. Ce formulaire est à retourner dûment complété par voie postale, **au plus tard le 19 décembre 2020**, à l'adresse suivante :

Elections CNRACL – Rectification - Rue du Vergne – 33059 Bordeaux Cedex

Fait à St-Pierre-du-Perray, le 2 décembre 2020



Le Maire,


Dominique VEROTS